

Le greffier communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

10 septembre 1949.

MONSIEUR,—Son Excellence le Gouverneur général me charge de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, à midi, le jeudi 15 septembre, pour ouvrir la première session du vingt et unième Parlement du Canada.

Veillez agréer, monsieur le Greffier, l'assurance de ma haute considération.

Le secrétaire-adjoint du Gouverneur général,
J. F. DELAUTE.

Monsieur le Greffier de la Chambre des communes,
Ottawa.

Le gentilhomme huissier de la Verge Noire communique un message ainsi conçu:

Membres de la Chambre des communes:

Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend au Sénat, et le président du Sénat s'exprime alors ainsi:

Honorables Messieurs du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Son Excellence le Gouverneur général me charge de vous informer qu'il ne juge pas à propos de faire connaître les motifs qui l'ont porté à convoquer le présent Parlement du Canada avant que la Chambre des communes ait choisi un Orateur, conformément à la loi; mais, cet après-midi, à trois heures, Son Excellence fera connaître les raisons de la convocation des Chambres.

Et les députés étant de retour, le très honorable Louis-S. St-Laurent, s'adressant au Greffier, propose, appuyé par le très honorable C. D. Howe, que William Ross Macdonald, écuyer, député du district électoral de Brantford, prenne le fauteuil de cette Chambre en qualité d'Orateur.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Et le Greffier ayant déclaré William Ross Macdonald, écuyer, dûment élu, celui-ci est conduit au fauteuil par le très honorable Louis-S. St-Laurent et le très honorable C. D. Howe; et alors il exprime à la Chambre ses humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle a bien voulu lui conférer en l'élisant pour son Orateur;—Et la masse est alors posée sur la Table.

La Chambre suspend alors la séance jusqu'à trois heures de l'après-midi, aujourd'hui.